

## RAPPORT D'ORIENTATION

Si on se rappelle les circonstances qui ont motivé la création de Charnie Environnement, on pourrait se dire : ça y est, la carrière de l'Abat est morte et enterrée, les menaces de projets du même ordre à l'est de Chemiré se sont évanouies, notre association n'a plus de raison d'être. Malheureusement on est obligé de faire le constat que les agressions contre l'environnement perdurent partout. Concernant notre commune, ne nous plaignons pas, elle fait partie de celles qui manifestent une belle conscience écologique. La décision, rondement menée, d'entreprendre le PLU en est la preuve. Mais l'homme est ainsi fait que les dérives de tous ordres peuvent ressurgir à tout moment, sous le poids des habitudes. On ne modifie pas facilement des comportements qu'on a adoptés depuis des dizaines d'années. Alors il est indispensable qu'existent des structures comme la nôtre qui exercent un contrôle voire un contre-pouvoir. Donc disons le clairement : 2 ans après sa création, c'est cette orientation que Charnie Environnement est conduite à adopter. Si vous l'approuvez, puisqu'elle va être mise aux voix dans quelques minutes après débat.

Concrètement, notre action pour le nouvel exercice qui débute aujourd'hui va consister en :

- poursuivre notre vigilance de protection des zones naturelles classées de la commune, en particulier les zones humides ;
- prendre notre part des démarches pour mettre en cohérence les pratiques agricoles avec les dispositions réglementaires des zones classées, notamment Natura 2000 et Znieff 1 et 2 ;
- continuer d'oeuvrer au sein du Collectif de Sauvegarde de la Charnie, notamment pour obtenir une meilleure protection des forêts contre tout projet industriel de quelque nature que ce soit ;
- examiner avec les experts naturalistes du Maine une éventuelle modification du classement des 2 Charnie, compte tenu de la présence avérée d'espèces rares ou menacées animales et végétales ;
- oeuvrer avec les associations et les élus des communes voisines pour établir des communications entre les chemins classés GR, CR et PDIPR ; l'objectif étant à terme de créer un vaste circuit autour de la Charnie et des transversales. Nous ferons un point tout à l'heure des démarches qui ont commencé dans le cadre d'un groupe appelé « Convergences », réunissant pour le moment 5 associations de la Charnie ;
- prendre notre part des démarches lancées par plusieurs associations nationales, notamment l'Aspas et la LPO, visant à obtenir un jour sans chasse le dimanche ;
- continuer de développer notre site internet et apporter notre soutien à des actions en faveur de l'environnement dans des domaines où nous avons acquis des connaissances voire un début de compétence, touchant à l'eau et aux forêts;